

Apporte ta couleur

POLITIQUE
CULTURELLE

BILAN DES
CONSULTATIONS 2020

MA **CULTURE**
GOG DIVISION CULTURE - BIBLIOTHÈQUE
ET PATRIMOINE

VILLE DE **Magog**

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE | 2 |
| MISE EN CONTEXTE..... | 3 |
| CONSULTATION ET PORTRAIT DE LA SITUATION | 3 |
| AXE 1 : VITALITÉ CULTURELLE..... | 6 |
| AXE 2 : RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DES ARTS, ARTISTES ET ARTISANS..... | 9 |
| AXE 3 : ACCÈS À LA CULTURE..... | 11 |
| AXE 4 : PARTICIPATION DE LA POPULATION À LA VIE CULTURELLE | 16 |
| AXE 5 : PATRIMOINE CULTUREL | 19 |
| AXE 6 : LA CULTURE EN CONCERTATION ET EN PARTENARIATS | 22 |

MISE EN CONTEXTE

LA DÉMARCHE DES PARTENAIRES

La Ville de Magog, engagée dans un processus de renouvellement de sa dernière Politique culturelle datant de 2005, s'associe au centre de recherche ARTENSO pour l'accompagner dans les différentes étapes inhérentes à l'interprétation du portrait culturel existant et à l'évaluation des besoins sur le territoire en matière culturelle. Un ensemble d'actions de consultation citoyenne est déployé à l'automne 2020 afin de recueillir l'expertise, l'opinion ou encore les aspirations des Magogoises et des Magogois. Cette consultation s'est déroulée sur des plateformes numériques, en collaboration avec l'organisme Votepour.ca, dans un contexte de pandémie et de mesures sanitaires prohibant les interactions non essentielles en présence.

Le présent rapport expose les principaux résultats des consultations citoyennes.

Les contributions citoyennes ont été prises en considération dans la rédaction de ce bilan. Cependant, certaines d'entre elles décrites comme manquants à Magog sont en réalité bien présentes sur le territoire, mais sont méconnues des répondant.e.s. De la même façon, certaines recommandations pourraient ne pas être applicables pour diverses raisons.

CONSULTATION ET PORTRAIT DE LA SITUATION

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation doit permettre à tous et toutes, citoyens, organismes, institutions et entreprises, de se prononcer sur les questions relatives à l'actualisation d'une Politique culturelle pour Magog. Elle a pour objectif premier de connaître les attentes, les visions et les enjeux du développement culturel, pour ensuite identifier des axes d'intervention, des objectifs et des pistes d'actions prioritaires, afin d'adapter la Politique aux réalités locales et territoriales.

MÉTHODOLOGIE ET PARTICIPATION

C'est sous le chapeau *Apporte ta couleur* que le processus de consultation citoyenne a été lancé en septembre 2020. Il s'est déroulé en quatre étapes jusqu'en novembre 2020. Préalablement, la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine a réalisé un portrait culturel qui présente un tableau exhaustif de la vie culturelle de Magog, de ses enjeux et de son évolution depuis l'adoption de la Politique culturelle 2005 jusqu'en juin 2019.

Des **entretiens menés par ARTENSO avec six représentant.e.s de divers milieux socioéconomiques** ont eu lieu entre la fin juin et le début juillet 2020 afin de préciser les thèmes phares de la consultation. Une plateforme web créée par Votepour.ca, partenaire spécialisé en participation citoyenne numérique, a permis le déploiement de la consultation en ligne avec deux outils, un questionnaire et une boîte à idées, actifs du 16 septembre au 4 novembre 2020.

Le **questionnaire** a été conçu de manière à intégrer des questions fermées, des questions ouvertes et des questions à développement afin de recueillir le maximum d'informations pertinentes selon les niveaux de

connaissances et d'implication des personnes répondantes. Une quarantaine de champs d'information pouvaient être remplis au total. Le questionnaire a reçu 172 participations complètes.

L'analyse de la participation montre les données suivantes :

- 79 % des répondant.e.s habitent Magog ou y possèdent une propriété, 14 % habitent la MRC de Memphrémagog et 6 % en Estrie.
- 70 % des personnes ayant répondu sont des femmes.
- Les 25-44 ans correspondent au groupe d'âge ayant le plus répondu au sondage (37 %), suivi des 45-64 ans (35 %) et des plus de 65 ans (26 %). Environ 2% des répondant.e.s déclarent avoir entre 18 et 24 ans.
- 44 personnes se définissent comme artisan.e ou artiste, 37 travaillent dans un organisme culturel ou y sont membres, et 81 sont employés ou membres d'organisations en contact avec les milieux culturels (communautaire, environnemental, santé, éducation, sportif, tourisme, commerce ou municipal).

La **boîte à idées**, tenue à la disposition des citoyens et citoyennes voulant partager leurs propositions, souhaits et inspirations, a recueilli 93 participations aux formats divers : bonnes idées vues ailleurs qui pourraient être adaptées à Magog ; recommandations générales pour la politique culturelle ; propositions ciblées relatives à un lieu magogois, etc. La richesse des contributions recueillies témoigne de l'engagement voulu par la population dans la vie culturelle magogoise.

Enfin, **quatre groupes de discussion thématiques** ont été menés les 13, 14, 20 et 21 octobre 2020 afin d'approfondir les connaissances sur quatre thèmes centraux identifiés à partir du portrait culturel :

- la vitalité culturelle (22 personnes) ;
- le patrimoine culturel (17 personnes) ;
- l'inclusion et la participation (9 personnes) ;
- la collaboration entre les milieux (17 personnes).

Les groupes rassemblaient des personnes actives dans les milieux culturels, des artistes, des représentant.e.s d'organismes et d'institutions culturelles locales. Des citoyennes, citoyens et membres de la société civile étaient également présents. Comparativement aux autres formes de participation, la connaissance des réalités des milieux culturels à Magog était plus complète dans les groupes de discussion. Les rencontres, d'une durée de 2 heures, ont ainsi permis d'approfondir les enjeux majeurs des grands thèmes identifiés.

Au total, il s'agit de **336 participations** par ces quatre différents outils de consultation citoyenne.

Les questionnaires, grilles d'entretien et thématiques de la boîte à idées étaient organisés selon **7 catégories** :

1. les infrastructures et les équipements
2. les organismes et les événements culturels
3. l'accessibilité et la participation culturelle
4. la reconnaissance des arts, des artistes et des artisans
5. le patrimoine culturel
6. le numérique
7. le financement des arts et de la culture

Ces catégories ont été établies suivant la réalisation et l'actualisation du *Portrait culturel de Magog* (2020) mené par la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine.

Elles ont été **raffinées dans le sondage** afin de mieux connaître les goûts culturels, les pratiques culturelles et l'opinion sur l'offre existante des Magogois.e.s.

L'analyse des réponses issues de la consultation permet de dégager **6 axes thématiques**.

1. Vitalité culturelle
2. Reconnaissance et soutien des arts, artistes et artisans
3. Accès à la culture
4. Participation de la population à la vie culturelle
5. Patrimoine culturel
6. La culture en concertation et en partenariats

Pour chacun des axes, l'information est divisée entre ce qui relève de **constats partagés par les personnes participantes** et ce qui relève de **pistes qui pourraient inspirer la politique culturelle ainsi que son plan d'action**. Des citations citoyennes issues des différents modes de consultation viennent illustrer les visions et idées proposées.

IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures sanitaires liées ont eu un effet dans la méthodologie de la consultation citoyenne et dans les réponses à ses différentes phases. D'une part, elles ont contraint l'équipe d'ARTENSO à dématérialiser les groupes de discussion. D'autre part, elles n'ont pas permis le déroulement de la consultation dans l'espace public comme initialement envisagé ; les équipes d'ARTENSO et de Votepour.ca ont dû transposer ces questionnaires en ligne. Il est très probable que ce mode consultation ait eu un impact sur le nombre de personnes participantes.

Les réponses de ces personnes, toutes étapes confondues, sont toutefois moyennement orientées sur les effets de la pandémie dans les perceptions et les recommandations énoncées vis-à-vis de la culture. Les témoignages font état du manque de vie culturelle, de la difficulté de se projeter dans la planification et la vision de la culture pour le futur, étant donné le contexte d'incertitude au moment de la consultation. Ils soulignent la volonté que soit augmentée, en contexte de pandémie ou non, l'offre culturelle dans l'espace public. Ils évoquent aussi le souhait de voir accroître l'offre en ligne en réaction aux mesures sanitaires (fermeture des lieux de diffusion culturelle, confinement et distanciation physique). Toutefois, les commentaires témoignent aussi d'une certaine saturation vis-à-vis de l'offre culturelle en ligne, surtout lorsque cumulée au télétravail et à la sédentarisation.

AXE 1 : VITALITÉ CULTURELLE

1.1 DES ORGANISMES SOUTENUS ET PARTENAIRES DE LA VILLE

CONSTATS

Le soutien de la Ville est reconnu par la plupart des organismes, lesquels soulignent cependant faire face à des défis (financement, bénévolat, visibilité des activités). **La Ville de Magog et la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine sont identifiées comme des partenaires essentiels.** Il est attendu que la Ville chapeaute, coordonne et fasse la promotion de l'offre culturelle. Un **soutien financier structurant et substantiel** est jugé essentiel par plusieurs représentant.e.s d'organismes afin de permettre à une multiplicité d'organismes culturels d'agir sur le territoire.

La culture est identifiée comme un **levier de développement économique et social.**

« Il ne faut pas oublier que la culture, le patrimoine, c'est payant pour une ville. Ce n'est pas juste un luxe, c'est payant parce que ça a un impact sur le commerce, sur la qualité de vie. »

PISTES

Bonifier le budget municipal alloué à la culture. Augmenter le soutien financier à la mission pour les organismes culturels et les infrastructures culturelles de la Ville.

Accroître le soutien à la communication des organismes, développer des modes de promotion des activités culturelles présentes sur le territoire de Magog.

Mutualiser certaines ressources entre organismes ou envisager l'embauche d'une personne-ressource à la Ville de Magog pour accompagner les organismes culturels dans leur développement et **dans l'évaluation de leurs activités** (par exemple, par le conseil et le soutien dans la définition des résultats à atteindre et des actions à réaliser pour y arriver, ou dans la définition de critères et d'outils pour l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs).

Créer une **table de concertation** sur la culture, chapeautée par la Ville, pour faciliter la collaboration avec et entre les organismes culturels et **solidifier les relations** entre les organismes et la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine de la Ville.

Développer, optimiser l'usage et faciliter **l'accès aux infrastructures et aux équipements de diffusion** culturels existants. Augmenter le personnel de soutien technique.

Faciliter l'accès à d'autres financements publics (MRC, région, province) pour les organismes, notamment pour l'organisation d'événements. **Encourager le développement de revenus autonomes** pour les organismes et lieux culturels (par exemple : boutique au Centre d'arts visuels).

1.2 BÉNÉVOLAT ET ORGANISMES CULTURELS

CONSTATS

L'offre culturelle dépend en partie d'initiatives bénévoles, ce qui peut freiner la qualité, la cohérence, la pérennité ou la rentabilisation des efforts. Si la qualité du travail et l'importance des bénévoles sont considérées comme importantes pour la vitalité des organismes culturels, les personnes interrogées soulignent qu'il n'est pas pertinent de ne s'appuyer que sur ces ressources.

« Le bénévolat n'est pas une solution à long terme, ça prend des ressources qualifiées. »

Il y a, par ailleurs, une difficulté de **rétenion** des bénévoles et des membres des conseils d'administration.

PISTES

Bonifier le soutien financier au fonctionnement des organismes culturels accrédités et des infrastructures culturelles de la Ville afin de remplacer progressivement des postes et tâches bénévoles par des emplois pérennisés, assurer leur efficacité et leur permanence.

Pourvoir la Ville d'une ou plusieurs **ressources humaines accompagnant de façon mutualisée les organismes culturels** dans les tâches administratives et techniques.

Centraliser l'offre et les besoins en bénévoles, **donner un cadre de référence aux pratiques de bénévolat**.

Penser des initiatives **pour encourager, récompenser et reconnaître l'engagement bénévole**.

Soutenir la **relève et le recrutement au sein des conseils d'administration** des organismes.

1.3 INFRASTRUCTURES EXISTANTES

CONSTATS

Les différents outils de consultation montrent que **les lieux culturels et patrimoniaux majeurs de Magog sont globalement bien connus et appréciés**.

Les services, l'ambiance et la qualité architecturale de la **Bibliothèque** sont unanimement appréciés. Les commentaires sont positifs vis-à-vis du **Vieux Clocher**, même si le manque de variété de la programmation et des prix parfois trop élevés limitent son accès. La **Maison Merry** est également estimée et le potentiel du bâtiment remarqué, mais pour certains, elle semble souffrir d'un manque de mise en valeur et de diversité dans sa programmation. L'**Espace culturel** est le lieu souffrant le plus du manque de diffusion de l'information et de communication. Ainsi, ce lieu n'est connu que par la moitié des répondant.e.s au questionnaire. Le **Centre communautaire** est souvent perçu comme sous-exploité. Le manque de visibilité et de reconnaissance de la **Société d'histoire de Magog** est parfois regretté, en raison de son emplacement, dans le sous-sol de l'établissement. Le **Centre d'arts visuels** reçoit des avis très partagés. Beaucoup apprécient la chance d'avoir des galeries et des expositions dans leur ville. Cependant, plusieurs commentaires déplorent un manque de mise en valeur ou une expérience insatisfaisante lors de visites.

PISTES

Rallonger les heures d'ouverture (Centre d'arts visuels, Maison Merry, Bibliothèque).

Dédier un local à l'usage des organismes culturels et des artistes pour les rencontres et activités afin de pallier le manque d'espace et de disponibilité des autres locaux (Centre communautaire, Espace culturel, Centre d'arts visuels). **Agrandir les locaux** pour l'enseignement des arts visuels et de la musique ainsi que pour le loisir culturel.

Rendre visible le Centre d'arts visuels depuis la rue (panneau, devanture, murale). Moderniser l'espace d'exposition.

Mieux loger le Musée international d'art naïf de Magog, ses espaces d'accueil des publics et sa réserve. Aménager l'espace du musée selon les normes de conservation muséales.

Simplifier la réservation des salles de l'Espace culturel et promouvoir leur utilisation.

1.4 UNE ÉQUIPE MUNICIPALE ACCESSIBLE ET PROACTIVE

CONSTATS

Le travail et les réalisations en matière culturelle de la Ville et de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine sont salués lors des groupes de discussion, des entretiens ou parmi des réponses au sondage.

« Magog a fait plusieurs bons coups depuis 15 ans. [...] Je vois la période 2020-2030 comme une période de consolidation des acquis. »

Cependant, le travail de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine et son personnel apparaissent, à travers certains commentaires, comme insuffisamment connus et reconnus de plusieurs citoyen.ne.s, représentant.e.s d'organismes culturels ou élu.e.s.

PISTES

Doter la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine de personnes-ressources dans des domaines spécialisés, afin de répondre aux besoins spécifiques des milieux : arts visuels, arts de la scène, bibliothèque et patrimoine.

Former un comité consultatif pour évaluer et accompagner les événements ponctuels, et pour assumer un rôle de conseil auprès des organismes culturels.

Dédier une ressource **à la Ville pour la coordination des actions** visant la création de liens entre artistes, organismes culturels et publics, notamment auprès des populations les plus marginalisées ou éloignées de l'offre culturelle.

Renforcer la confiance mutuelle et le désir de collaboration entre l'équipe municipale et les organismes culturels.

Encourager **les élu.e.s** à participer à la vie culturelle.

AXE 2 : RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DES ARTS, ARTISTES ET ARTISANS

2.1 RECONNAISSANCE ET PROMOTION DES ARTISTES

CONSTATS

« Magog foisonne d'artistes de qualité qui demandent à participer à l'essor de la vie culturelle et participer à sa renommée. »

Le dynamisme de la **vie artistique est attractif** pour les artistes souhaitant s'installer ou pratiquer leur art à Magog. Les représentants des milieux culturels soulignent cependant un sentiment de **manque de soutien, d'essoufflement de certaines initiatives et font le constat de l'absence de relèvement**.

Un consensus semble exister pour les organismes culturels et artistes sur la **distinction à faire entre pratique amateur et loisir culturel d'un côté et pratique artistique professionnelle de l'autre**.

« La culture, ou les gens qui produisent la culture, et les gens qui s'adonnent à des activités culturelles à des fins de loisir, sont deux composantes essentielles qu'il ne faut pas traiter de la même façon. »

Certains encouragent la Ville à favoriser les artistes professionnels en priorité pour augmenter la qualité de l'offre culturelle sur le territoire ; d'autres soulignent que c'est plutôt la participation de la population à des activités, dont des activités de création, qui devrait être prioritaire. Enfin, le statut de l'artisanat et sa place dans la définition de la culture telle qu'entendue par la Ville doivent également être considérés.

Afin de rendre plus visible le travail des artistes, **la présence de l'art hors des murs des lieux culturels** et sur l'ensemble du territoire est davantage souhaitée ; cela contribuerait à sa reconnaissance et à sa promotion.

« Il faut oser, pour se rapprocher des populations, sortir des institutions. » « Faire vivre la culture dans les quartiers, les zones de proximité. »

PISTES

Promouvoir les artistes locaux auprès de la population et organiser des rencontres, conférences, causeries et ateliers autour des pratiques artistiques et carrières d'artistes.

Permettre la réservation de plages horaires au Centre d'arts visuels pour des artistes professionnels. Attirer ou faciliter l'accès d'un local pour rencontres, ateliers, formations et réseautages dédiés (Art'M et artistes professionnels non membres). Attirer ou faciliter l'accès **d'un espace dédié à la création et à la réception d'artistes en résidence** (Art'M et artistes professionnels non membres). Envisager de soutenir ou créer une **coopérative d'habitation pour artistes**.

Favoriser, par le biais du soutien aux organismes, la représentation des artistes et l'extension des services offerts (Art'M).

Réfléchir à des formes d'allègement fiscal ou de **subvention publique pour les artistes installant une galerie ou un commerce** liés aux arts et à la culture à Magog.

Encourager les **artistes à développer des actions de médiation culturelle**.

2.2 PISTES PAR DISCIPLINES ARTISTIQUES

Art public

Envisager **la création d'un événement de circuits artistiques ou un festival de murales**.

Se doter d'une politique en art public.

Contribuer à **l'embellissement des quartiers**, notamment la Rue Principale et le Centre-Ville, et **soutenir les artistes locaux** par la commande d'œuvres publiques.

Arts de la scène

Renforcer **la programmation des arts de la scène dans l'espace public**. Offrir sur une base régulière dans la période estivale des prestations musicales, des représentations de danse, de théâtre, de cirque, de poésie dans l'espace urbain, en particulier les parcs.

Équiper la Ville **en infrastructures semi-permanentes** pour répondre à la demande de grands événements ou grandes représentations dans l'espace public (scène à la Plage des Cantons).

Permettre **l'animation éphémère de rue** (musique, cirque, théâtre) et l'encadrer par un **permis et une réglementation** spécifiques (quais, rue Principale, etc.).

Arts visuels

Soutenir les organismes culturels représentant les artistes professionnel.le.s pour étendre leur champ d'action (Art'M).

Soutenir la réalisation des recherches sur l'art et les artistes naïfs et diffuser les résultats dans le cadre du Musée international d'art naïf de Magog.

Cinéma

Accroître et diversifier la **programmation de cinéma en plein air** pendant la saison estivale.

Organiser des rencontres avec des acteurs, actrices ou cinéastes. Faire converger **différentes disciplines artistiques autour de projections** cinématographiques (littérature, musique, etc.).

Tenir des **activités destinées aux jeunes 12-17 ans** au cinéma Magog.

Littérature

Soutenir **l'offre festivalière autour de la littérature**. Favoriser la rencontre d'auteurs et autrices.

Encourager la **création littéraire et la lecture** (club, ateliers, etc.).

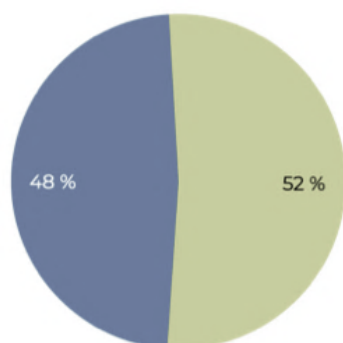
AXE 3 : ACCÈS À LA CULTURE

3.1 L'OFFRE CULTURELLE

CONSTATS

Les commentaires sur l'offre culturelle sont partagés. Dans le questionnaire, les personnes répondantes satisfaites (48 %) soulignent une offre **diversifiée et de qualité** par rapport à la taille de Magog. Par contre, les autres (52 %) y voient une offre limitée.

Satisfaction de l'offre culturelle sur le territoire de Magog



| Satisfait ou partiellement satisfait 48 % | | | |
|--|--------------------------|-------------------|------------|
| Positive en général, sans précision | De qualité, intéressante | Offre diversifiée | Accessible |
| 50 | 30 | 39 | 7 |
| 19 % | 11 % | 15 % | 3 % |

| Peu ou pas satisfait 52 % | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|--|-------------------------------|--|------------------------------|---------------|-------------------------------------|----------------|
| Offre inadaptée ou insuffisante pour le répondant ou certains publics | Manque de diversité, insuffisante | Manque d'appui et de soutien municipal | Manque d'espaces de diffusion | Manque de communication et de valorisation | Manque d'espaces de création | Accessibilité | Manque d'offre à certaines périodes | Sans précision |
| 29 | 32 | 18 | 12 | 22 | 4 | 9 | 8 | 4 |
| 11 % | 12 % | 7 % | 5 % | 8 % | 2 % | 3 % | 3 % | 2 % |

Dans les groupes de discussion, la qualité de l'offre est plus fréquemment mentionnée et largement discutée ; on demande généralement davantage d'efforts pour accroître sa cohérence et sa promotion. L'analyse de l'ensemble des résultats des consultations révèle un manque de communication sur l'offre culturelle : elle est souvent **méconnue** des citoyen.ne.s.

« L'offre est effectivement généreuse, par contre, il y a beaucoup de confusion et de méconnaissance de l'offre des organismes et de la Ville ».

PISTES

Conjuguer l'**offre culturelle** à l'**offre festive, les activités saisonnières, sportives ou encore de plein air** et proposer une programmation régulière **tout au long de l'année**.

Développer la participation culturelle active, notamment par des activités de co-création (murales, animation dans l'espace public).

Dans le questionnaire, 61 % des personnes pensent que le **développement de l'offre** inciterait à fréquenter davantage les lieux culturels. La fréquentation des répondants devrait augmenter si l'offre est diversifiée, renouvelée, avec de nouveaux artistes et types de spectacles. L'amélioration de l'information à propos de la programmation culturelle aurait également un impact positif sur la fréquentation.

36 % pensent qu'**améliorer l'accès** par une meilleure offre horaire et par la mise en place de rabais ou de tarifs préférentiels pourrait favoriser davantage la fréquentation des lieux.

3.2 ACCESSIBILITÉ

CONSTATS

« Si on veut la culture accessible à tous, il faut la rendre accessible partout. »

Le **transport** peut être un frein à la participation des publics. L'analyse des différents modes de consultation montre que la population ne semble pas être au courant de tous les services de soutien au transport disponibles (par exemple pour les milieux scolaires).

Des **diagnostics positifs en matière d'accessibilité universelle** ont déjà été conduits dans des lieux culturels par l'organisme Kéroul.

Il y a un manque de **signalisation claire et de stationnements réservés** pour certains lieux culturels.

Les groupes de discussion ont permis d'établir que l'accessibilité n'était pas uniquement liée à l'accès physique, mais également à l'inclusion des publics.

« Tout le monde est le bienvenu, et c'est accessible en fauteuil roulant [...], mais l'inclusion va au-delà de ça. Il faut qu'ils aient envie de venir aussi. »

L'accompagnement est identifié comme nécessaire pour **l'accessibilité des arts et de la culture**. Certaines personnes parlent de créer une fonction de personne-ressource à la facilitation et de mettre en place des activités de médiation culturelle comme moyens de s'assurer de l'inclusion de toutes et tous dans la programmation culturelle.

« La médiation culturelle c'est vraiment un pont entre les gens, l'œuvre, l'activité et l'expérience. »

PISTES

Promouvoir et encourager l'usage des transports actifs dans l'espace urbain et mettant en lien nature et activités culturelles (pistes cyclables, sentiers, espaces piétonniers).

S'adresser à tous les publics, y compris les publics les plus éloignés de la culture, les plus isolés ou les plus défavorisés, notamment **par des actions d'éducation, d'information et de médiation culturelle**.

Penser une **culture de proximité**, hors les murs, dans les espaces naturels, de vie et de socialisation (parcs, lac, rues du Centre-Ville Pointe Merry).

Répartir davantage l'offre culturelle sur le territoire de Magog.

Développer des ententes afin de favoriser l'accès aux services culturels de Magog pour les habitant.e.s des villes avoisinantes : Orford, Eastman (Bibliothèque).

3.3 VISIBILITÉ DE LA CULTURE ET PROMOTION DE L'OFFRE CULTURELLE

CONSTATS

« Les gens aiment la culture, mais ils ne le savent pas ! »

L'offre culturelle est parfois méconnue des répondant.e.s ; elle est décrite comme trop peu visible, souffrant d'une communication modeste ou éparpillée.

Les citoyen.ne.s prennent connaissance de l'actualité culturelle grâce à la **communication en ligne** (sites d'organismes culturels, agenda culturel en ligne, événements Facebook sur la page Magog Culture et sur la page Ville de Magog, infolettres par courriel, LaPresse+, vidéos promotionnelles des spectacles, abonnement à l'agenda en ligne de Tourisme Cantons de l'Est), **des supports papier et autres médias audiovisuels** (Le Reflet du Lac, La Tribune, The Record, brochures, babillards et affiches à la Bibliothèque et au Centre communautaire, infolettres papier pour les aîné.e.s, radio, Radio Canada, NousTV). Le **bouche-à-oreille** est aussi mentionné.

PISTES

Réunir, dans le cadre d'un **calendrier culturel**, l'offre culturelle complète existant sur le territoire de Magog. **Promouvoir, par les outils de communication de la Ville, les artistes et artisan.e.s locaux.**

Développer un plan de communication et un argumentaire promotionnel clair afin de véhiculer une image attractive de la vie culturelle à Magog.

Encourager et organiser des **événements festifs**, de reconnaissance ou de commémoration afin de **promouvoir et célébrer la richesse culturelle de Magog** (prix régional en culture, événements autour du Circuit des Arts).

Accroître la **visibilité dans l'espace urbain des infrastructures et des organismes culturels** existants (Centre d'arts visuels, Société d'histoire de Magog). Rendre visibles **les bâtiments d'intérêt particulier** dans l'espace urbain (plaques commémoratives et d'information, balados). Augmenter et identifier, au sein des lieux culturels, communautaires et publics de la ville, les **espaces dédiés à l'autopromotion des artistes et artisan.e.s** (affiches, cartes de visite, brochures).

Utiliser **les attraits touristiques comme vitrines culturelles pour inviter** à la découverte de l'ensemble de l'offre culturelle.

Permettre aux **nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes d'en apprendre davantage** sur la culture de la société d'accueil.

3.4 LE NUMÉRIQUE EN SOUTIEN

CONSTATS

Les outils numériques sont identifiés comme des soutiens à l'offre culturelle, tant pour les organismes que pour les publics. Le contexte de pandémie, durant lequel les consultations ont eu lieu, a toutefois fait émerger des discours saluant l'importance des liens en présence entre artistes, œuvres et publics.

« Le numérique doit être inclus, surtout pour soutenir les organismes. Mais il n'y a rien qui remplace le contact réel. Toucher aux choses, être en contact avec les gens. »

Parmi l'offre éducative et de formation tout au long de la vie, **la formation aux outils numériques** et informatiques est appréciée des répondant.e.s, (Université du Troisième Âge, Bibliothèque Memphrémagog). Il est souligné qu'il y a encore de la place pour améliorer à la fois la littératie numérique, soit les capacités d'utilisation des outils et plateformes numériques, et l'accès à Internet.

« Même en cette ère numérique, plusieurs personnes ne sont pas branchées. »

PISTES

Optimiser les services en ligne existants (réservation de livres, billetterie en ligne).

Proposer une offre culturelle numérique (balados historiques et patrimoniaux, représentations en arts vivants).

Se servir du Web et des réseaux sociaux comme **vitrine promotionnelle** (création, artistes locaux), pour communiquer sur le **calendrier culturel** et pour **valoriser l'implication citoyenne** et la réalisation d'initiatives culturelles (réseaux sociaux, vidéos promotionnelles).

Favoriser l'emploi des plateformes numériques (notamment vidéos) comme **espace d'apprentissage** (cours, formations, tutoriels).

3.5 UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE

CONSTATS

Nombre de citoyen.ne.s indiquent que la gratuité ou le faible coût sont des **facteurs ayant contribué à leur participation à la vie culturelle**, ou des facteurs déterminants pour développer la fréquentation de l'offre et des lieux culturels. Plusieurs répondant.e.s soulignent qu'il ne faut pas seulement prendre en compte le prix déboursé pour l'activité culturelle, mais considérer les coûts indirects de transport, de garde, etc.

Cependant, **la gratuité n'est pas systématiquement recommandée** par les organismes puisque plusieurs doivent générer des revenus autonomes. Dans le groupe de discussion sur l'inclusion des publics, un consensus s'est cristallisé sur l'idée que la gratuité ne doit pas être généralisée, mais qu'elle doit être présente ponctuellement pour améliorer l'accessibilité. L'offre de billets d'entrée gratuits grâce au partenariat avec Culture du cœur Estrie est nommée comme bonne pratique.

Après des organismes et des organisateurs d'événements culturels, la **Politique de location de salle** de la Ville semble peu connue ou perçue comme contraignante pour des initiatives bénévoles.

PISTES

Une **politique tarifaire adaptée et échelonnée selon les revenus et les publics** (familles nombreuses, aîné.e.s isolé.e.s, étudiant.e.s) pourrait contribuer à une participation plus diversifiée sans nuire à la qualité de l'offre culturelle.

Penser des stratégies marketing **pour inciter la découverte et l'adoption d'habitudes culturelles** (jeu-concours, invitations gratuites).

Proposer des périodes de gratuité pour l'entrée dans certains espaces culturels payants (Maison Merry).

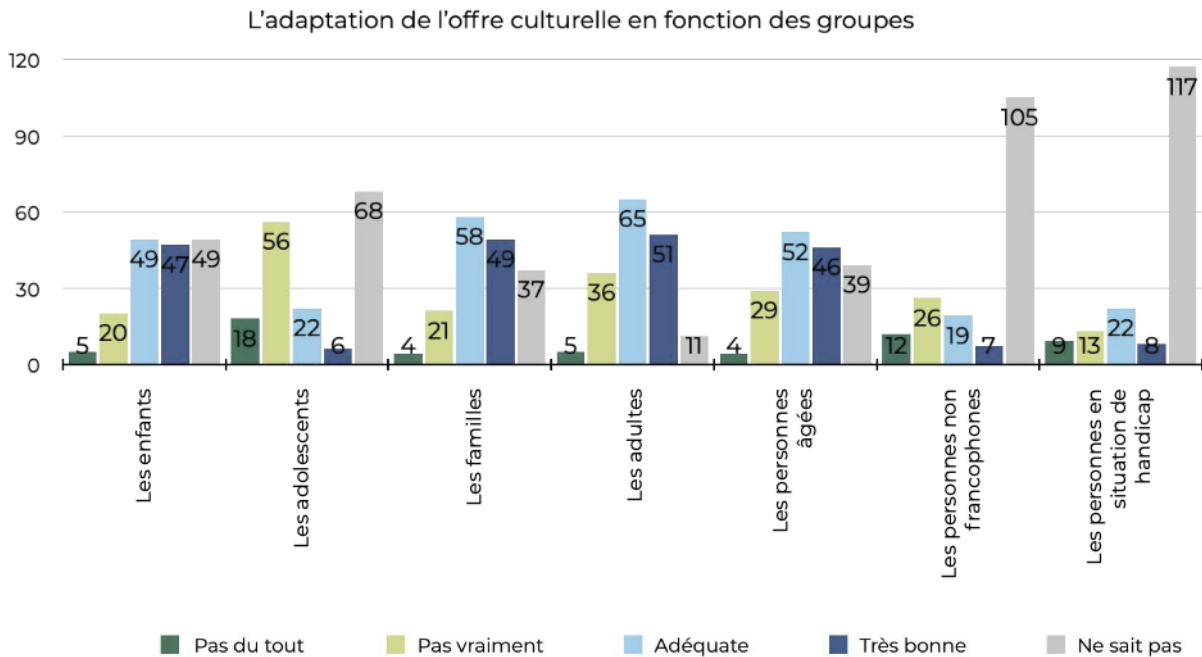
Favoriser la gratuité pour les résident.e.s et générer des revenus par le tourisme.

AXE 4 : PARTICIPATION DE LA POPULATION À LA VIE CULTURELLE

4.1 PUBLICS

CONSTATS

Le graphique suivant montre les réponses du questionnaire concernant l'évaluation de l'offre selon les publics. L'analyse montre une satisfaction globale plutôt positive à l'exception notable du groupe des adolescents. La programmation pour les enfants, les familles, les adultes et les personnes âgées est jugée satisfaisante, abondante et variée. La majorité indique ne pas connaître l'offre spécifique pour les personnes non francophones et les personnes en situation de handicap.



Concernant les jeunes, le constat porte sur le besoin que semble avoir les adolescent.e.s de définir les activités auxquelles ils et elles veulent participer.

« L'idée c'est de faire quelque chose par et pour les jeunes. »

Les écoles secondaires de Magog se tournent souvent vers Sherbrooke ou Montréal pour leurs sorties culturelles car l'offre de spectacle jeune public est destinée à des enfants plus jeunes. Les programmes de soutien pour les milieux scolaires et la politique culturelle de la Commission Scolaire des Sommets sont parfois méconnus, ou insuffisamment mobilisés faute de ressources humaines et de temps.

L'offre et les services culturels profitent inégalement aux classes et aux établissements scolaires.

PISTES

Généraliser la **consultation** des adolescents et des jeunes pour favoriser leur autonomie, leur leadership et leur appropriation des espaces culturels. Créer un **comité de programmation jeunesse** (12-17 ans), ou inviter un.e représentant.e jeunesse au sein d'une table de concertation en culture. Dédier **un espace aux adolescent.e.s** à la Bibliothèque Memphrémagog.

Augmenter le goût pour la **pratique artistique auprès de la relève**, promouvoir la **lecture** et la **pratique musicale**. Favoriser l'offre culturelle et la pratique artistique **dès le plus jeune âge**.

Proposer des activités d'animation du patrimoine et de l'histoire pour les jeunes (exemple : concours Capture ton patrimoine).

Mieux identifier les activités destinées ou ouvertes aux jeunes et aux familles. Développer un accueil adapté aux **familles nombreuses et aux enfants** dans les lieux culturels.

Tenir des **événements d'information et de réseautage** conviant les professeur.e.s et les directions d'écoles, les organismes culturels et le service culturel de la Ville. Penser la programmation en **concertation avec les enseignant.e.s**. Populariser l'usage de la **plateforme ministérielle « Répertoire Culture-Éducation »** auprès des écoles, ainsi que des artistes, artisanes et artisans locaux.

Inciter la fréquentation de toutes les écoles à la **Bibliothèque Memphrémagog**.

Améliorer **les espaces pour l'accueil des groupes scolaires** dans les lieux culturels. Encourager les interventions artistiques, la pratique artistique amateur et les **actions de médiation culturelle** à l'école.

Offrir des activités **intergénérationnelles** et du soutien aux collaborations entre organismes communautaires et sociaux qui œuvrent auprès des familles et des aîné.e.s.

4.2 SENTIMENT D'APPARTENANCE, PARTICIPATION CITOYENNE ET TOURISME

CONSTATS

Les consultations mettent en lumière une ligne de tension entre les activités culturelles destinées aux citoyen.ne.s et celles tournées vers les touristes. Si ces deux dimensions sont souhaitables selon les personnes consultées, elles doivent être dotées de moyens différents car elles poursuivent des objectifs différents.

PISTES

Promouvoir l'apport des arts et de la culture pour la qualité de vie des habitant.e.s de Magog et renforcer leur sentiment d'appartenance aux attraits culturels locaux. **Développer le sentiment de fierté**, les liens sociaux et la capacitation des citoyen.ne.s (subvention pour l'accompagnement de projets culturels réalisés par et pour les citoyen.ne.s, en particulier les jeunes). **Soutenir l'implication des citoyen.ne.s dans les processus de co-conception et de co-création** de projets culturels et artistiques (murales, œuvres participatives) et les promouvoir (soutien à la création, vidéos promotionnelles).

Concilier et **garder un équilibre** entre l'offre culturelle touristique et celle destinée aux résident.e.s.

Inclure davantage la **richesse patrimoniale de Magog** dans l'information touristique (patrimoine naturel, matériel et immatériel : les savoirs et les savoir-faire traditionnels et artisanaux, l'histoire et l'identité de la ville). Valoriser les balados historiques et patrimoniaux auprès des entreprises touristiques.

Communiquer largement sur la vie culturelle et les événements festifs (entrée de la ville, agenda en ligne de Tourisme Cantons de l'Est, télévision).

Développer **l'attractivité touristique de la Bibliothèque et de l'Espace culturel**.

Des événements culturels de grande ampleur sont proposés afin d'attirer une clientèle culturelle au-delà des limites de Magog : *« Si on veut se démarquer comme ville et qu'on veut attirer du tourisme, il faut qu'on ait une offre culturelle de plus haut niveau. »*

AXE 5 : PATRIMOINE CULTUREL

5.1 PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

CONSTATS

Le patrimoine culturel, matériel et immatériel, est identifié comme un élément moteur dans l'identité magogoise et un levier de développement.

« Le patrimoine a sa place dans le développement urbain. » « Les gens viennent de Montréal, de partout, parce que Magog a un cachet. »

La valorisation et la préservation du patrimoine immatériel, des savoir-faire, de l'histoire et des personnages historiques sont également importantes aux yeux des citoyen.ne.s.

« La démonstration du savoir-faire est un élément très important. Si on ne le transmet pas, on va le perdre. »

Les mesures prises par la Ville pour la conservation du patrimoine sont remarquées et saluées, notamment concernant le patrimoine bâti sur la rue Principale. Cependant, plusieurs citoyen.ne.s déplorent la **perte de bâtiments** d'intérêt patrimonial (incendies, démolition de la maison Tourigny) ; le **manque de cohésion** entre les constructions nouvelles et les bâtiments historiques du Centre-Ville (axe rues Merry/Principale/Saint-Patrice) ; et le **déséquilibre persistant dans la réfection** et les efforts visant à préserver le patrimoine bâti entre l'Est et l'Ouest de la ville.

« Avant le déménagement de la bibliothèque, je n'allais jamais du côté Est, je ne connaissais pas le quartier des Tisserands. »

Le patrimoine archéologique est rarement apparu dans les différentes formes de consultation même s'il est souligné une fois que c'est un levier pour créer de l'intérêt autour du patrimoine : « L'archéologie, c'est alimenter une curiosité »

PISTES

Donner davantage de moyens et **mandater des organismes pour la protection, la documentation et la production de connaissances sur le patrimoine** de Magog (Société d'histoire).

Poursuivre les **initiatives d'inventaire, de citation et de restauration de bâtiments** d'intérêt particulier (à l'image de la Maison Merry).

Renforcer la diffusion des outils informatifs **destinés aux propriétaires de maisons** d'intérêt patrimonial. Mettre en place une aide financière pour soutenir leur restauration.

Développer les connaissances et **soutenir la recherche autour du patrimoine** de Magog.

Reconvertir les bâtiments historiques et patrimoniaux (Dominion textile).

Préserver activement le **patrimoine immatériel** (savoir et savoir-faire, traditions, connaissance sur des personnages historiques).

5.2 ANIMATION DU PATRIMOINE ET MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE ET DE L'IDENTITÉ MAGOGOISES

CONSTATS

Le patrimoine de Magog et les initiatives de restauration ou de réhabilitation du patrimoine architectural **inspirent un sentiment de fierté** autour de l'esthétique et de la qualité de vie pour la communauté (Maison Merry, Bibliothèque Memphrémagog, Centre-Ville, Quartier des Tisserands).

Plusieurs actions **de mise en valeur et d'animation du patrimoine** sont appréciées (visites guidées et balados sur des circuits patrimoniaux, panneaux d'interprétation, brochure sur l'architecture d'intérêt patrimonial, conférences, cours, causeries).

PISTES

Organiser des **projets contribuant à la connaissance et à l'appropriation** de l'histoire et du patrimoine par la population, notamment les plus jeunes.

Poursuivre **la valorisation et l'animation du patrimoine** (histoire agricole et ouvrière, parc des Braves, Oliver Corner, Snug Harbour, personnages historiques, histoire architecturale, nom des rues).

Solliciter la **participation de la population** pour valoriser et documenter événements, bâtiments ou savoirs historiques et patrimoniaux.

Aménager un **espace d'exposition dédié** à la démonstration d'objets historiques et patrimoniaux (collection Jaques Boisvert) et à la diffusion de connaissances liées à ceux-ci, par exemple un espace rattaché à la Société d'histoire de Magog.

5.3 SENSIBILISATION AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX PAYSAGES

CONSTATS

Dans le sondage, à la question « quel est l'élément qui vous motive à résider ou travailler à Magog ? », c'est le cadre de vie qui arrive largement en tête, devant la vitalité économique (18%) et les loisirs (16%).

| Cadre de vie 54% | | | | |
|---|---------------------|----------------|--|--|
| Patrimoine naturel, nature, paysages | Patrimoine culturel | Qualité de vie | Politiques municipales et régionales | Mobilité, situation géographique, taille de la ville |
| 81 | 12 | 44 | 5 | 14 |
| 28% | 4% | 15% | 2% | 5% |

La qualité de vie à Magog se caractérise par l'équilibre entre la proximité de la nature et l'accès aux commodités urbaines, ainsi que par la beauté de la municipalité et sa situation géographique stratégique. Le patrimoine naturel, la proximité et l'intérêt des paysages alentour de Magog comptent pour 28 % des réponses, soulignant que la nature fait partie de l'identité de la ville. La protection de l'environnement est régulièrement identifiée comme essentielle pour la préservation de la qualité de vie à Magog.

« Le festival des couleurs de Magog attire des visiteurs. » « L'entrée de ville par la route 112, c'est la couleur de Magog, c'est un corridor à protéger. »

Plusieurs intervenant.e.s soulignent que si le patrimoine urbain est relativement bien connu, ce n'est pas le cas du **patrimoine rural et des paysages patrimoniaux** de la région qui gagneraient à être davantage protégés et mis en valeur.

PISTES

Poursuivre les **actions visant à préserver, valoriser et restaurer** les milieux naturels (berges, plages, espaces verts). Fournir de **l'information sur ces lieux** (panneaux informatifs, sentiers éducatifs). Présenter le **patrimoine naturel** comme faisant partie de l'identité visuelle et patrimoniale de la ville.

AXE 6 : LA CULTURE EN CONCERTATION ET EN PARTENARIATS

6.1 COLLABORATION INTERSECTORIELLE

CONSTATS

Pour **renforcer les liens entre les milieux culturels et leurs secteurs d'activité**, les citoyens et citoyennes encouragent plus d'occasions de rencontres, l'amélioration des communications et de la diffusion de l'offre culturelle.

« L'objectif est de lier les différents milieux pour qu'on ne soit pas en silo. » « Pour avoir un impact plus gros, il faudrait qu'on se coordonne. »

La Ville a, selon plusieurs répondant.e.s, **un rôle de facilitation à jouer** pour accroître les liens entre les milieux culturels et d'autres secteurs d'activité.

PISTES

Faciliter l'engagement de **collaborations entre les milieux culturels et les établissements scolaires** (particulièrement les écoles secondaires) et communiquer davantage sur l'offre culturelle locale. Proposer des **activités éducatives concertées** entre organismes culturels pour les publics scolaires.

Penser des mesures concertées entre organismes culturels pour **favoriser la rétention des publics** et l'augmentation de la fréquentation (passeport culturel, jumelages, échanges de services).

Mettre en place **des locaux et des équipements partagés** pour créer des espaces de rencontres et d'échanges des milieux culturels (FabLab, local technique et de création, espace d'exposition).

Mutualiser les ressources pour répondre aux besoins administratifs et techniques du milieu culturel.

Créer une **table de concertation en culture** et des **événements de réseautage** fédérateurs pour le milieu culturel.

Garantir un financement au fonctionnement suffisant pour tous les organismes culturels afin de prévenir leur mise en concurrence. Accompagner la **recherche de financements et de revenus autonomes** des organismes (Maison Merry, Musée international d'art naïf de Magog, Cercle des fermières).

Des actions culturelles devraient être présentes dans l'ensemble des **politiques publiques** et **comme levier transversal** à leur application.

6.2 CULTURE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONSTATS

« La culture ne devrait pas juste être un volet, elle devrait être partout : dans le patrimoine, le sport, le loisir. Il faut que la culture soit au cœur du développement social et économique. »

La qualité patrimoniale et la vitalité culturelle constituent des motifs d'attractivité de la ville (nouveaux habitants, entrepreneuriat, investissement et commerce, tourisme).

La ville gagnerait à **favoriser le rayonnement de sa vie culturelle** dans la région : *« La Ville de Magog, en ce qui touche à la culture, devrait avoir une place plus marquée comme centre régional. »*

PISTES

Tirer profit de **l'identité culturelle et patrimoniale comme moteur économique**, pour la promotion du tourisme, de la vie communautaire, du commerce et de la qualité de vie.

Soutenir la **restauration des bâtiments patrimoniaux afin d'augmenter la valeur foncière** des bâtiments et des quartiers. Reconversion de sites appartenant à l'histoire industrielle, comme la Dominion textile et le terrain en bordure de la rivière Magog.

Utiliser des **événements festifs et commerciaux comme tremplin économique pour les artistes**, artisans et artisans (créer un marché de Noël au parc des Braves, inviter des exposants à la Fête des Neiges ou Fêtes des Vendanges).

Encourager les **partenariats culturels avec des commerces et des entreprises**.

Valoriser les **initiatives culturelles de coopération régionale** (Circuit des Arts).

